



Informations pour les étudiant·es du master conjoint en développement territorial (MDT)

Nicole Efrancey Dao, Conseillère académique en charge du MDT orientations UNIGE, Isabel Alvarez,
Coordinatrice MDT UNIGE, Mathilde de Laage, Adjointe scientifique MDT HES-SO

Sites WEB MDT UNIGE et HES-SO.....	1
REGLEMENT D'ETUDES, Plans d'Etudes, Horaires.....	1
DUREE DES ETUDES	2
CONDITIONS DE REUSSITE.....	2
INSCRIPTIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET EXAMENS MDT	2
VOS REFERENTS ACADEMIQUES.....	3
SUPPORT INFORMATIQUE.....	4
DES QUESTIONS ? A QUI S'ADRESSER, POUR QUOI, COMMENT	4

SITES WEB MDT UNIGE ET HES-SO

>Site conjoint : www.jmdt.ch

>Orientations UNIGE (Faculté SDS) : <https://www.unige.ch/sciences-societe/formations/masters/developpement-territorial/>

>Orientations HES-SO : <https://www.hes-so.ch/master/hes-so-master/formations/developpement-territorial>

REGLEMENT D'ETUDES, PLANS D'ETUDES, HORAIRES

Règlements, plans d'études, horaires

UNIGE

>Règlement d'études, plans d'études par orientation & horaires :

<https://www.unige.ch/sciences-societe/formations/masters/developpement-territorial/reglements-plan-etudes-horaires/>

HES-SO

> Règlement d'études, plans d'études par orientation, catalogue des enseignements (jours, horaires et sites) :

www.jmdt.ch

Pour les examens HES-SO :

Cyberlearn _MDT HES-SO – étudiant·e·s : <https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=11490>

Clef d'inscription : **MDT_2025**

DUREE DES ETUDES

Cf Règlement MDT Art. 9 – Durée des études et crédits ECTS

2. Pour l'obtention du MDT, l'étudiant-e doit acquérir un total de 120 crédits ECTS prévus au plan d'études de l'orientation choisie et correspondant à une durée normale des études de 4 semestres. La durée des études est au maximum de 6 semestres. Un dépassement de cette durée entraîne l'élimination du cursus, sous réserve de l'alinéa 5.
4. (...) La durée totale des études à temps partiel est de six semestres au minimum et de huit semestres au maximum.
5. Sur demande écrite de l'étudiant-e et pour justes motifs, le Doyen de la faculté / le Responsable de domaine IA, responsable de la gestion du cursus, peut accorder une dérogation de 2 semestres maximum à la durée maximale des études.

Délai de réussite pour les étudiants à temps plein commençant leurs études en 2025 : Septembre 2028.

CONDITIONS DE REUSSITE

Cf Règlement MDT Art. 18 – Réussite des évaluations et crédits ECTS

1. Les enseignements sont acquis, et les crédits ECTS attribués, si la note de l'enseignement est égale ou supérieure à 4. Les modalités d'évaluation sont précisées dans la fiche de chaque enseignement.
2. En cas d'échec à l'issue des sessions ordinaires, soit lors de l'obtention d'une note inférieure à 4, soit lors de l'obtention d'une appréciation négative, l'étudiant-e doit se présenter à la session extraordinaire (*rattrapage/remédiation*), sous réserve de l'article 20 alinéa 1 (Elimination).
3. Un échec à la session extraordinaire est définitif, sous réserve de l'alinéa 4 du présent article. En cas d'échec à la session extraordinaire à un enseignement obligatoire, l'étudiant-e ne peut pas se réinscrire à l'enseignement concerné et il-elle est éliminé-e du MDT, sous réserve de l'article 15 alinéa 2 (Absence)
4. En cas d'échec à la session extraordinaire à un enseignement à choix, l'étudiant-e n'est plus autorisé-e à se réinscrire à l'enseignement concerné, mais il-elle peut toutefois s'inscrire à un autre enseignement du même groupe d'options s'il en reste d'autres qu'il-elle n'a pas encore suivis. Il-elle est alors soumis aux dispositions prévues aux alinéas 1 à 4 du présent article.

En résumé :

Pas de redoublement, pas de 3^{ème} tentative comme c'est le cas dans d'autres cursus ou à la HES-SO et pas de conservation de notes comme c'est le cas dans d'autres Facultés UNIGE.

->Un échec à la 2^{ème} tentative d'un enseignement obligatoire est éliminatoire.

-> Suite à un échec à la 2^{ème} tentative d'un enseignement à choix, il est possible de s'inscrire une seule et unique fois à un autre enseignement du même groupe avec 2 tentatives pour valider ce nouvel enseignement choisi.

INSCRIPTIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET EXAMENS MDT

ETUDIANTS UNIGE (Faculté d'attache : SDS)



Inscription à l'ensemble des cours

>L'**inscription** aux enseignements (qui vaut comme inscription automatique aux examens des sessions ordinaire et rattrapage en cas d'échec à la session ordinaire) du plan d'études MDT se fait **en ligne** dans les délais disponibles sur le [calendrier de la Faculté SDS](#) au travers de <http://portail.unige.ch>.

Important : aucune possibilité de désinscription passé le délai. En cas d'oubli d'une ou plusieurs inscriptions, contactez par e-mail la conseillère académique UNIGE/MDT : nicole.efrancey@unige.ch.

Inscription aux cours (modules) dispensés à la HES-SO

Attention : en sus de l'inscription sur le portail unige, une 2ème inscription est requise pour les cours dépendant de la HES-SO (code commençant par « O »).

>L'**inscription** aux modules obligatoires (inscription automatique à l'examen) **HES-SO, y compris les ateliers ayant des codes HES-SO/UNIGE** et options **HES-SO** se fait **en ligne** au travers de [IS-Academia](#) dans les délais communiqués par mail par la HES-SO.

>Pour vous connecter à [IS-Academia](#) , vous devez utiliser votre identification AAI (HES-SO).

En cas de question, vos demandes sont à adresser par e-mail à master.mdt@hes-so.ch.

>Pour toute question relative aux inscriptions aux enseignements, consultez la page du secrétariat de la Faculté SDS : <https://www.unige.ch/sciences-societe/faculte/organisation/secretariat/> ou contactez par e-mail la conseillère académique UNIGE/MDT : nicole.efrancey@unige.ch.

>Pour toute question concernant les horaires et salles (cours UNIGE et HES-SO) : [Isabel Alvarez](#) (semestre automne 2025).

ETUDIANTS HES-SO :

Inscription à l'ensemble des cours

>L'**inscription** aux modules obligatoires et options **HES-SO et UNIGE** se fait **en ligne** au travers de [IS-Academia](#) dans les délais communiqués par mail par la HES-SO.

>Pour vous connecter à [IS-Academia](#) , vous devez utiliser votre identification AAI (HES-SO).

En cas de question, vos demandes sont à adresser par e-mail à mdt@hes-so.ch.

VOS REFERENTS ACADEMIQUES

Plan d'études et orientation, Règlement et conditions de réussite, Délais, Co-requis, Equivalences, Mobilité

UNIGE : Nicole Efrancey Dao (conseillère académique), Uni Carl Vogt, Accueil 1er étage. Sur rendez-vous (téléphone/zoom/présentiel) les mardi/mercredi/jeudi (rdv par email : Nicole.efrancey@unige.ch).

HES-SO : par e-mail à mdt@hes-so.ch (boîte consultée par Mathilde de Laage et le service académique de HES-SO Master) et ri.master@hes-so.ch pour la mobilité.

Horaires, salles

UNIGE : Isabel.Alvarezfernandez@unige.ch

HES-SO : mdt@hes-so.ch (boîte consultée par Mathilde de Laage et le service académique de HES-SO Master)



SUPPORT INFORMATIQUE

UNIGE : <https://catalogue-si.unige.ch/support-etudiants>, [Isabel Alvarez](#).

HES-SO : Si vous rencontrez des difficultés informatiques, l'équipe de support à l'adresse informatique.master@hes-so.ch se tient à votre disposition.

DES QUESTIONS ? A QUI S'ADRESSER, POUR QUOI, COMMENT

>Les mails relatifs à un problème d'organisation (conflit d'horaire, absence, accessibilité de la salle...) avec un enseignement sont à adresser en premier lieu à l'enseignant responsable.

>Les courriers relatifs aux problèmes d'organisation (problèmes avec vos codes d'accès mail, difficultés d'impression, etc.) sont à adresser à Isabel Alvarez (s'il s'agit de l'UNIGE) ou Mathilde de Laage (s'il s'agit de la HES-SO).

>Les courriels en lien avec la conduite de votre plan d'études, l'inscription à vos examens, etc. sont à adresser à Nicole Efrancey Dao, respectivement Mathilde de Laage.

>Enfin, la correspondance en lien avec la gouvernance globale du master, les éventuels conflits ou difficultés d'ordre personnel que vous pourriez connaître sont à adresser à Pierre-Henri Bombenger et Frédéric Giraut, co-directeurs de la formation.

>A chacune de ces correspondances, vous êtes invités à porter Nicole Efrancey, Isabel Alvarez, Frédéric Giraut et mdt@hes-so.ch en copie (pour autant qu'ils n'en soient pas les destinataires principaux).

Merci de suivre ces règles qui permettent d'identifier clairement une personne en charge de vous répondre (et vous garantit donc une réponse dans les meilleurs délais).

- Frédéric Giraut (co-directeur MDT conjoint UNIGE) : frederic.giraut@unige.ch
- Pierre-Henri Bombenger (co-directeur MDT conjoint HES-SO) : pierre-henri.bombenger@hes-so.ch
- Nicole Efrancey Dao (conseillère académique UNIGE) : nicole.efrancey@unige.ch
- Mathilde de Laage (adjointe scientifique MDT HES-SO) : mdt@hes-so.ch
- Isabel Alvarez (coordination UNIGE) : Isabel.Alvarezfernandez@unige.ch